

Questions au Feuilleton

exercer une certaine flexibilité, parce qu'il considérait que, dans la mesure où un magazine comme *Reader's Digest* était prêt à devenir réellement un *good corporate citizen*, comme on dit, il était possible de faire une concession.

Je veux terminer en parlant de la censure. On a accusé le gouvernement d'exercer de la censure. Qu'est-ce que c'est que censurer, selon le petit dictionnaire Larousse?

Censurer, c'est interdire la publication. Est-ce que *Reader's Digest*, est-ce que *Time Canada* ne pourront plus entrer au pays? C'est tout à fait faux. Si le fait d'enlever les privilèges fiscaux à un périodique signifiait qu'on le censure, cela voudrait dire qu'une foule de périodiques étrangers, comme le *Nouvel Observateur* et le magazine *Express* français auront fait l'objet de la censure du gouvernement canadien depuis 1965.

J'aurais beaucoup de choses à ajouter sur la question, mais je vois qu'il est près de 6 heures. Je terminerai en disant que tout à l'heure on parlait de volte-face. Moi, je m'étonne beaucoup qu'on procède uniquement par opportunisme. Le 23 janvier 1975, le porte-parole officiel de l'opposition sur cette question, le député de York-Simcoe (M. Stevens), disait:

Monsieur l'Orateur, en réponse à la déclaration qui vient d'être prononcée, j'essaie d'abord de dire, au nom de l'opposition officielle, que nous nous réjouissons de voir qu'enfin le gouvernement a fait la lumière sur la question. Nous applaudissons à sa décision de proposer la suppression des avantages fiscaux partagés principalement par deux périodiques, *Time* et *Reader's Digest*.

Par ailleurs, le député de Bellechasse (M. Lambert) parlait d'une volte-face faite par le gouvernement. Qu'est-ce que disait le représentant des créditistes à cette époque, le député de Lotbinière (M. Fortin)? Voici:

Monsieur le président, je voudrais, au nom du Parti Crédit Social du Canada, remercier le secrétaire d'État (M. Faulkner) qui vient finalement d'accoucher...

L'Orateur suppléant (Mme Morin): A l'ordre. Le secrétaire parlementaire du président du Conseil privé invoque le Règlement.

M. Blais: Madame le président, avant que nous déclarions qu'il est 6 heures, je me demandais...

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

QUESTIONS TRANSFORMÉES EN ORDRES DE DÉPÔT DE DOCUMENTS

M. J.-J. Blais (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Madame l'Orateur, avant de reconnaître qu'il est 6 heures, la Chambre voudrait-elle revenir aux affaires courantes afin que je puisse obtenir le consentement unanime pour transformer en ordres de dépôt de documents les questions n^{os} 3577, 3778 et 3654. Pour ce cas, je voudrais déposer ces documents immédiatement, madame l'Orateur.

● (1800)

Des voix: D'accord.

[Texte]

LES CONTRATS DU MINISTÈRE DES APPROVISIONNEMENTS ET SERVICES

Question n^o 3577—M. Beatty:

1. En ce qui a trait aux contrats décrits dans les vingt-huit bulletins de Recherches et Développement publiés jusqu'à maintenant, y compris

[M. Duclos.]

le numéro de juillet 1975 et adjugés par le ministère des Approvisionnement et Services, par ministère, a) quelle est la valeur totale des contrats, b) combien d'entre eux ont été annoncés publiquement avant d'être adjugés, c) quels en étaient le numéro et la description, d) quelle était leur valeur totale?

2. Parmi les contrats annoncés avant d'être accordés a) combien d'entre eux avaient reçu plus d'une offre, b) quels en étaient le numéro et la description, c) quelle était leur valeur totale?

3. Parmi les contrats qui ont fait l'objet de plus d'une offre a) quels contrats ont été accordés à d'autres qu'au moins offrant, b) dans chaque cas (i) quelles offres avaient été soumises (ii) par qui (iii) pourquoi le contrat n'a-t-il pas été accordé au plus bas soumissionnaire?

4. Parmi les personnes et les associations auxquelles des contrats ont été accordés a) quel est le nom de ceux qui avaient travaillé pour le gouvernement auparavant, b) quand et pour qui avaient-ils travaillé, c) quels travaux avaient-ils effectués auparavant sous contrat pour le gouvernement, d) combien ces contrats avaient-ils coûté aux contribuables?

5. Quel est le nom des entrepreneurs ou des principaux candidats qui ont obtenu plus d'un contrat et, dans chaque cas, quels étaient a) le numéro, b) la description, c) la valeur du contrat, d) les ministères clients?

(Le document est déposé.)

LE BUREAU DU PREMIER MINISTRE

Question n^o 3654—M. Cossitt:

1. Depuis le 20 avril 1968, combien en a-t-il coûté aux contribuables pour les meubles, l'équipement, les installations fixes, les moquettes et autres du bureau de chaque ministre, a) au Ministère, b) à la Chambre des communes?

2. Pour la même période de temps, quel a été le total des dépenses de tous les ministères?

(Le document est déposé.)

TRAVAUX PUBLICS—LA CIRCONSCRIPTION DE CHAMPLAIN

Question n^o 3778—M. Matte:

1. Depuis 1970, le ministère des Travaux publics a-t-il consacré de l'argent à certains travaux dans la circonscription électorale de Champlain et, dans l'affirmative, combien?

2. Dans chaque cas, quels sont a) le genre de travaux effectués, b) le montant accordé, c) l'année (i) du début (ii) de la fin des travaux?

(Le document est déposé.)

[Français]

L'Orateur suppléant (Mme Morin): Ceci peut être fait seulement si l'honorable secrétaire parlementaire assure la présidence que l'honorable député d'Edmonton-Ouest (M. Lambert), qui était opposé à cette motion cet après-midi, ait donné son accord. Y a-t-il consentement unanime de la Chambre?

Des voix: Oui.

[Traduction]

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Madame l'Orateur, puis-je demander si la chose a été éclaircie avec l'opposition officielle, comme un des députés a soulevé la question tantôt?

M. Blais: Madame l'Orateur, il y a eu des consultations avec l'opposition par les voies habituelles et on me signale que cela lui convient.

M. McKinley: D'accord.

L'Orateur suppléant (Mme Morin): Il en est ainsi ordonné.